



CONTRIBUTION DE L'UNION REGIONALE INTERPROFESSIONNELLE CFDT ILE-DE-FRANCE

CONSULTATION PREALABLE A LA REVISION DU SDRIF

DEMAIN, APRÈS LA CRISE, ÊTRE TRAVAILLEUR, ÊTRE CITOYEN EN ÎLE-DE-FRANCE

1- Une Île-de-France plus accueillante à condition de faire évoluer le cadre de vie de ses habitants

La crise sanitaire aura des répercussions durables sur notre manière d'habiter et de vivre dans notre région. Pour rendre la région plus accueillante, il devient nécessaire de faire évoluer le cadre de vie des Franciliens.

La construction des gares du Grand Paris Express facilitera le déplacement sur une grande partie de l'Île-de-France et contribuera à désenclaver certains territoires tout en raccourcissant certains temps de trajets, en particulier vers les centres urbains.

Néanmoins, si l'Île-de-France, dans les prochaines années, conserve sa dynamique démographique ascendante avec une densification de la population notamment dans la moyenne et la grande couronne, il devient indispensable de rapidement penser l'aménagement du territoire de demain et prévoir la construction de logements et de lignes de transport public qui desserviront aussi des territoires qui, à l'heure actuelle, en sont peu dotés. Ici, il s'agit de repenser, innover, imaginer de nouvelles conditions qui font qu'une ville, un territoire soient attractifs. Un équilibre entre qualité environnementale, habitat durable, accès aux services publics de proximité, transports, sécurité et densification devra être trouvé pour maintenir le vivre-ensemble. Le logement restera hélas dans les années à venir une charge financière importante dans le budget d'un grand nombre de ménages franciliens. Certains devront continuer à vivre dans des logements inadaptés, parfois insalubres, pour rester au plus près de leur emploi. D'autres s'éloigneront pour bénéficier de plus d'espace, la grande couronne mais aussi les villes de régions limitrophes devraient continuer à accueillir de plus en plus d'habitants venant du cœur aggloméré de la région. C'est pourquoi, la politique du logement qui participe à la cohésion sociale en Île-de-France se devra d'être encore et toujours plus attentive aux inégalités territoriales et à la lutte contre les égoïsmes de certaines communes en matière de logement social.

Une politique régionale en matière de santé publique plus équitable est indispensable dans notre région qui a payé un lourd tribut pendant la crise sanitaire.

L'accès aux soins doit devenir une réalité pour chaque Francilien. Le système de santé francilien doit faire disparaître les déserts médicaux.

2-L'horizon commun des Franciliens : le « mieux vivre ensemble » dans une démocratie de proximité apaisée

Le renforcement de la démocratie territoriale, en premier lieu au Conseil régional d'Île-de-France, devrait passer aussi par la mise en place de nouveaux lieux de participation de la société civile et des citoyens à côté de ceux déjà existant comme le CESER.

Par sa centralité géographique en France et en Europe, l'Île-de-France concentre des populations migrantes sur différentes parties de son territoire. Celle-ci doit être une terre d'accueil pour ceux qui ont été contraints de quitter leur pays à cause des guerres, du réchauffement climatique ou encore des difficultés économiques et sociales. Les pouvoirs publics ont une grande responsabilité dans le traitement qui leur est fait et même si la politique d'accueil des étrangers relève du pouvoir central, les conséquences d'une politique non adaptée se font toujours fortement sentir dans notre région.

Le mieux vivre-ensemble, enfin, doit être une boussole des politiques publiques qui se déploieront en Île-de-France dans les prochaines années. Instrumentalisation des différences et amalgames ne devraient, dès lors, plus avoir droit de cité.

L'avenir passera par des liens plus forts et plus de solidarité entre générations, entre des populations d'origines, de catégories sociales et professionnelles différentes, entre usagers et services aux publics, entre les gouvernants et les gouvernés.

3-Une mobilité socialement et écologiquement plus responsable comprenant des transports pour tous

Le transport de personnes préoccupe largement les Franciliens. Pour la CFDT Île-de-France le développement, sur tout le territoire francilien, d'une offre de transports accessible, sécurisée et adaptée aux rythmes de vie et de travail des Franciliens est nécessaire, par exemple pour les travailleurs aux horaires décalés et de nuit qui doivent pouvoir se déplacer en transports collectifs.

La CFDT Île-de-France revendique une tarification sociale et solidaire des transports publics selon un principe d'équité entre les territoires et les usagers.

4-Des logements de qualité accessibles financièrement, proche du travail.

Il existe un lien étroit entre l'accès à l'emploi et l'accès au logement. En Île-de-France, le besoin de logements tant sur le plan quantitatif que qualitatif est important. Les travailleurs aux plus faibles revenus et ceux qui sont en horaires atypiques doivent pouvoir se loger au plus près de leur travail. Pour ce faire, la construction de logement en Île-de-France doit s'orienter essentiellement vers le logement très social. Toutefois, afin de favoriser la mixité sociale dans le parc de logements sociaux, la CFDT Île-de-France revendique également la production de logements sociaux intermédiaires et La CFDT Île-de-France sera également vigilante quant à l'exécution de la rénovation thermique des lieux d'habitation privés ou sociaux

5. Des emplois qui seront fortement impactés par les mutations économiques et sociales

La région Île-de-France possède des spécificités qui lui sont propres aux plans économique et social. Le secteur tertiaire est prédominant, avec de très nombreux

emplois dans les secteurs du tourisme, de l'HCR (hôtellerie-café-restaurants), dans l'événementiel, la culture, le transport aérien mais aussi dans le secteur de la santé, du soin et de l'aide à la personne. Les urgences économiques et sociales auxquelles ces secteurs d'activités sont confrontés suite à la crise sanitaire ne doivent toutefois pas faire perdre de vue la nécessité d'un questionnement collectif sur le type de modèle de développement souhaitable pour la région Île-de-France, dans les mois, les années à venir. Remettre le travailleur, le citoyen au centre d'un modèle régional de développement économique durable, concilier emploi et préservation de l'environnement sont des ambitions qui auront à s'incarner dans l'après-crise.

La loi énergie et climat fixe à l'horizon 2050 un objectif de réduction de 50% de la consommation énergétique finale par rapport à 2012. Cela suppose donc un modèle économique plus sobre en consommation de ressources et de tendre vers une région décarbonée. Ainsi, à l'horizon 2030, la région Île-de-France envisage de produire 37 TWh d'énergies renouvelables et de récupération. La méthanisation, le bois-énergie, le solaire et l'hydrogène deviendront des filières clés pour l'économie francilienne. L'essor de l'économie circulaire obligera également à repenser les modes de production, de distribution et de consommation dans notre région. Ces mutations seront aussi sources de création de nouveaux emplois.

La crise a mis en lumière la nécessité de revoir les priorités économiques. Certains secteurs d'activité comme l'alimentation, la logistique, la santé, le médico-social entre autres doivent revenir au centre des stratégies régionales en matière de développement et d'emploi. Beaucoup d'autres secteurs vont se transformer, y compris les secteurs qui y seraient les moins enclins. D'une part, une mutation des métiers est déjà en cours et va se poursuivre avec la robotisation, l'intelligence artificielle et la digitalisation dans le commerce, les banques, la médecine, la justice... Des emplois seront créés, d'autres seront détruits du fait de l'*offshorisation* et de délocalisations. L'évolution des usages et des modes de consommation viendra renforcer le secteur du e-commerce notamment.

La protection des données des usagers, des consommateurs, des travailleurs, des patients et plus généralement des citoyens sera au centre de ces mutations. Là aussi, des emplois nouveaux nécessitant des travailleurs formés vont émerger en particulier dans une région comme l'Île-de-France. D'autre part, le développement de services de proximité, relocalisés et innovants, de plus en plus recherchés par les citoyens, sera un enjeu fort pour l'économie francilienne. Les emplois créés seront dès lors beaucoup plus ancrés dans le territoire, autour de bassins de vie.

6- Une inévitable transformation du travail en Île-de-France

Le travail se diversifie de plus en plus, tant par son organisation que par ses formes. Si le salariat va rester largement majoritaire dans les prochaines années en Île-de-France, une tendance vers d'autres formes de travail non-salarié comme l'auto-entreprenariat ou le travail indépendant se dessine et pourrait aussi s'accroître face à la recherche croissante d'une autonomie plus grande au travail.

Cette aspiration commune dans la recherche de sens au travail et de l'autonomie est à prendre fortement en considération dans une région comme l'Île-de-France qui compte notamment un très grand nombre de cadres. Les travailleurs exigeront de plus en plus d'avoir droit au chapitre dans la construction de leur devenir professionnel et dans la définition de leur travail.

Les travailleurs issus en particulier des secteurs du social et du médico-social, du commerce et des services, de l'agroalimentaire, ont permis durant la crise sanitaire de maintenir des activités essentielles à la survie des habitants de la région. Ils sont pourtant encore les plus concernés par des conditions de travail difficiles, des temps de travail atypiques, de faibles rémunérations et sont aussi salariés d'entreprises sous-traitantes. Là aussi, l'avenir doit passer par une réelle prise en compte de ces travailleurs et leur utilité sociale devra être enfin reconnue par la société tout entière. Le télétravail a connu quant à lui une véritable explosion dans notre région durant la crise. Cette organisation du travail va perdurer tout en évoluant dans les années à venir. La région Île-de-France, dans son aménagement territorial en particulier en matière de logement et de transport, devra prendre en compte cette mutation.

Les impacts du développement du télétravail

Le télétravail, négocié dans l'entreprise et l'administration, constituera une réponse à approfondir pour limiter les trop longs trajets entre lieu d'habitation et lieu de travail. Il peut aussi contribuer à limiter les émissions de pollution, en particulier dues à l'automobile. Ainsi, certaines familles pourront s'éloigner du cœur aggloméré de la région pour gagner en espace et en qualité de vie tout en conservant un travail exerçable à distance.

Des innovations seront par ailleurs nécessaires en matière d'espaces de travail car les télétravailleurs seront de plus en plus demandeurs de pouvoir accéder à des tiers lieux dans une logique de meilleure conciliation des temps personnels et professionnels et pour bénéficier de conditions de travail parfois meilleures qu'au domicile

Union régionale Interprofessionnelle CFDT Ile-de-France
78 rue de Crimée

75019 Paris
contact@iledefrance.cfdt.fr